

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 1er MARS 1917

G.-E. DION, Administrateur

## L'Election au Nouveau Brunswick

Le vote acadien du comté de Gloucester a fait pencher la balance en faveur de l'opposition.

### MAJORITE DE SIX

Saint-Jean, 27.—Gloucester a élu les candidats de l'opposition, J. P. Byrne, P. J. Veniot, C. R. Léger et J. G. Robichaud. Ainsi les libéraux ont 27 sièges et les conservateurs 21. Après l'élection de l'orateur, la majorité libérale sera de 5 voix.

Les députés conservateurs sont tous anglais; des 27 libéraux, 17 sont anglais et 10 acadiens.

P. J. Veniot, de Gloucester, a demandé samedi, d'avoir le portefeuille des Travaux Publics s'il était élu. La formation d'un cabinet pour le nouveau gouvernement, offrira des problèmes intéressants. Ses candidats ont été défaits dans les circonscriptions les plus peuplées et les plus considérables. Dans le district comprenant la ville de Saint-Jean, les comtés de Saint-John, Kings, Albert, Charlotte, York et Carleton, les libéraux n'ont qu'un seul député. Dans Queens ils ont que de très petites majorités et le décompte se fera certainement. En conséquence, pour former le cabinet, il faudra ouvrir des comtés acadiens.

Dans les districts acadiens français, de Kent, Westmorland, Restigouche et Gloucester, et un peu dans Northumberland, on affirme que la campagne a été faite avec ce cri: un vote contre le gouvernement est un vote pour Sir Wilfrid Laurier et un vote contre la conscription et le Service National. On disait aussi que la politique de l'hon. M. Murray concernant le placement d'après guerre sur les terres visait à inonder la province de soldats anglais et à chasser l'élément français.

La défaite du chef de l'opposition, M. W. E. Foster aura peut-être pour résultat l'ouverture d'un comté et on en demande un autre pour M. E. S. Carter, l'organisateur libéral qui n'a pu se faire élire samedi.

Le gouvernement Murray, grâce en grande partie aux efforts du Procureur-général Baxter, a fait passer une loi de prohibition qui aura à être mise en force le 1er mai. Le docteur Roberts, de Saint-Jean, MM. King et Hetherington, de Queens, ont promis de résigner leur siège le 1er mai si la prohibition n'est pas mise en vigueur, tandis que un plus grand nombre de partisans du nouveau gouvernement voteront contre lui, s'il tente de mettre la loi de prohibition en vigueur. La victoire libérale est donc accompagnée de beaucoup de difficultés et pourrait bien être de courte durée.

## Nouveau-Brunswick

Avec son succès complet dans Gloucester, le parti libéral de la province du Nouveau-Brunswick monte au pouvoir, après une assez longue retraite dans l'opposition. La force respective des partis dans la nouvelle Législature sera de 26 libéraux à 21 conservateurs. La majorité n'est vraiment pas très forte, mais elle est probablement suffisante pour permettre aux nouveaux gouvernants de se maintenir pendant quelque temps.

Les causes de ce changement sont multiples. La principale réside dans mécontentement justifié de l'électorat à l'égard des anciens collègues de M. Fleming, solidaires de sa conduite, qui, comme on sait ne fut pas parfaite. L'ancien chef du parti conservateur avait eu le grand tort de recueillir publiquement des souscriptions électorales des marchands de bois. Dans la province de Québec, les ministres en recevoient aussi de la même manière, mais privément.

Il est notoire que les élections provinciales de l'extrême est, et plus particulièrement dans le Nouveau-Brunswick, ne veulent pas dire beaucoup quand à ce que l'électorat peut réserver aux politiciens fédéraux au prochain scrutin. Comme question de fait, depuis quinze ans, le résultat des élections fédérales dans cette province a toujours été l'inverse de celui des élections provinciales. L'honorable M. Hazer est très populaire personnellement parmi ses concitoyens et la politique conservatrice de sir Robert Borden, dit-il, reçoit l'approbation de tous les principaux hommes d'affaires des provinces maritimes.

Il est bon de noter que les conservateurs ont proprement battu les candidats libéraux dans Carleton et dans St. John, deux divisions représentées à Ottawa par des chefs libéraux en vue, M. Carvell et M. Pugsley. Ces deux compères n'ont qu'à se bien tenir.

L'Evenement.

## Nouveau-Brunswick

Les quatre candidats libéraux ont été élus dans Gloucester, ce qui décide du sort du gouvernement Murray. Les libéraux ont 27 sièges et les conservateurs 21. L'opposition sera donc bientôt appelée à prendre le pouvoir. Comme son chef, M. Foster est resté sur le carreau, il faudra lui trouver un siège ou bien faire appel à la bonne volonté de l'hon. M. Robinson qui a déjà été premier ministre (du mois de mai 1907 au mois de mars 1908) mais qui n'a guère conservé un souvenir réconfortant de son passage aux affaires. Si M. Foster est appelé, un député libéral devra démissionner pour lui faire place. Le comté de St-Jean et la ville de St-Jean n'ayant élu que des conservateurs, le nouveau premier ministre devra se présenter dans un comté rural. M. Foster est encore un jeune homme. Son expérience dans le domaine politique n'est pas considérable, mais il a de l'ambition, de l'énergie, et il possède la confiance de ses amis. M. Foster est un marchand de nouveautés en gros de St-Jean.

Ainsi que nous le faisons remarquer hier, le vote acadien a été donné aux libéraux. Dans la nouvelle législature, l'on comptera 10 députés acadiens libéraux. Il n'y aura pas un seul conservateur. Parmi ces acadiens libéraux qui ont le plus contribué au succès de l'opposition, il faut mentionner M. P. J. Veniot, qui vient d'être élu dans Gloucester, par une forte majorité. M. Veniot est sur la brèche depuis nombre d'années; ses efforts ont été persévérants. Il a particulièrement poursuivi d'une rage féroce l'hon. M. Landry qui représentait dans les gouvernements Fleming, Clarke et Murray l'élément de langue française. M. Veniot a réussi à entraîner ses compatriotes à sa suite, et il est assez probable qu'il recevra sa récompense par l'offre d'un portefeuille dans le nouveau cabinet. Son concurrent le plus en vue est M. C. M. Léger, député de Westmorland.

La Patrie

## Le petit malade

Le médecin, le chapeau à la main. C'est ici, madame, qu'il y a un petit malade ?

La mère du petit malade.—C'est ici, docteur; entrez donc. Docteur, c'est pour mon petit garçon. Figurez-vous, ce pauvre mignon (je ne sais pas comment ça se fait), depuis ce matin, tout le temps il tombe.

Le médecin.—Il tombe ! La mère.—Tout le temps; oui, docteur.

Le médecin.—Par terre ? La mère.—Par terre.

Le médecin.—C'est étrange... Quel âge a-t-il ?

La mère.—Quatre ans et demi.

Le médecin.—Le diable y serait, ou tient sur ses jambes, à cet âge-là !... Re comment cela lui a-t-il pris ?

La mère.—Je n'y comprends rien, je vous dis. Il était très bien hier au soir et il trottait comme un lapin à travers l'appartement. Ce matin, je vais pour le lever, comme j'ai l'habitude de faire. Je lui enfila ses bas, je lui passe sa culotte, et je le mets sur ses petits pieds. Poul ! il tombe !

Le médecin.—Un faux pas, peut-être.

La mère.—Attendez !... Je me précipite; je le relève... Poul ! il tombe une seconde fois. Etouffée, je le relève encore... Poul ! par terre ! et comme ça sept ou huit fois de suite. Bref, docteur (je vous le répète, je ne sais pas comment ça se fait), depuis ce matin, tout le temps il tombe.

Le médecin.—Voilà qui tient du merveilleux... Je puis voir le petit malade ?

La mère.—Sans doute, (Elle sort, puis reparait, tenant dans ses bras le gamin. Celui-ci arbore sur ses joues les couleurs d'une extravagante bonne santé. Il est vêtu d'un pantalon et d'une blouse blanche, emperlée de boutons séchés.)

Le médecin.—Il est superbe, cet enfant-là... Mettez-le à terre, je

(la mère obéit. L'enfant tombe).

Le médecin.—Encore une fois, s'il vous plaît. (même jeu que ci-dessus. L'enfant tombe).

Le médecin.—Encore. (Trois fois me mise sur pieds immédiatement suivie de chute, du petit malade qui tombe tout le temps.)

Le médecin rêveur.—C'est inouï. (Au petit malade, que soutient sa mère sous les bras). Dis-moi, mon petit ami, tu as du bobo quelque part ?

Le petit malade.—Non, monsieur.

Le médecin.—Tu n'as pas mal à la tête ?

Le petit malade.—Non, monsieur.

Le médecin.—Cette nuit, tu as bien dormi ?

Le petit malade.—Oui, monsieur.

Le médecin.—Et tu as appétit, ce matin ? Mangerais-tu volontier une petite soupe ?

Le petit malade.—Oui, monsieur.

Le médecin.—Parfaitement. (Complément). C'est de la paralysie.

La mère.—De la para !... Ah Dieu ! (Elle lève les bras au ciel. L'enfant tombe).

Le médecin.—Hélas oui, madame. Paralysie complète des membres inférieurs. D'ailleurs vous allez voir vous-même que les chairs du petit malade sont frappées d'insensibilité absolue. (Tout en parlant, il s'est approché du gamin et il s'apprête à faire l'expérience indiquée, mais tout à coup):

Ah ! ça, mais... ah ça, mais... ah ça, mais. (Puis éblouant).

Eh sacré dieu, madame, qu'est-ce que vous venez me chanter, avec votre paralysie ?

La mère, stupéfaite.—Mais docteur...

Le médecin.—Eh tonnerre je le crois bien, qu'il ne puisse tenir sur ses pieds... vous lui avez mis les deux jambes dans la même jambe du pantalon !

Georges COURTELINE.

Les mauvais plaisants disent que le mariage n'a que deux, beaux jours, le premier et le dernier, et qu'à bien considérer les choses celui des funérailles est encore préférable à celui des noces.

## CARTES D'AFFAIRES

Casier Postal "8" Tél. 28-47  
**MAX. D. CORMIER**  
B. A.  
Avocat, Notaire Public  
EDMUNDSTON, N. B.

**A. M. CHAMBERLAND**  
B. A.  
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC  
Bureau: Grand Falls  
St-Léonard, tous les jeudis de chaque semaine.  
Anderson Siding, le 15 de chaque mois.

Casier Postal "11" Tél. 46  
**A. M. SORMANY, M. D.**  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

Phone 34  
**PIO H. LAPORTE**  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

**J. A. GUY, M. D.**  
Médecin-Chirurgien  
EDMUNDSTON, N. B.

Téléphone, 18  
**J. A. RATTE**  
Médecin-Vétérinaire  
EDMUNDSTON, N. B.

**Dr W. J. Daigle**  
DENTISTE  
Martin "Bloc" - Van Buren, Me  
Je serai à Madawaska chez Regis Daigle, tous les lers lundis au vendredi de chaque mois.

**J. A. DAIGLE**  
HOTELLIER  
ANDERSON SIDING, N. B.

**A. E. THIBAUT**  
MARCHAND DE MEUBLES  
Assortiment complet  
EDMUNDSTON, N. B.

**A. Public**  
J'informe le public que je représente la maison

**Gault Are Metal Co.**  
de l'Ontario, manufacturier de Bardou en acier pour couvertures de bâtisses et de Tôle pour finir l'extérieur et l'intérieur des maisons.

J'achete aussi la Laine que je paierai 42 cts la livre, lavée, et 32 cts la livre, non lavée.  
**JOS. J. MARTIN,**  
18-16 St-Jacques, N. B.

Casier Postal, 6 Téléphone  
**JOHN J. DAIGLE**  
MARDHAND GENERAL  
EDMUNDSTON, N. B.

**DR Z. VEZINA**  
Ex-élève des Hôpitaux de Paris.  
—Médecin spécialiste—  
de l'Hôpital de Fraserville  
Spécialité: Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge.  
Bureau: 151 rue Lafontaine  
Fraserville, P.Q.  
Tél. Kamouraska, No. 325  
Tél. National "519"  
Heures de Bureau:  
10 hrs à 11.30 hrs a. m.  
2 hrs à 5 hrs p. m.  
Soir: 7 à 8 P.M.

## Avis au Public

Avis est donné au public que ERNEST WELSH n'est ni agent ni sous-agent de la Compagnie d'Assurance sur la vie, L'UNION MUTUELLE de PORTLAND, ME, et Messieurs les Médecins sont particulièrement mis en garde de ne pas faire d'examen médicaux pour cette Compagnie à la demande du dit ERNEST WELSH.

Par ordre,  
**A. P. LABBIE,**  
Manager.  
Union Mutual Life Insurance Co.  
Résidence: St. Leonard, N.B.  
Agency: Van Buren, Maine.

## BUANDERIE

J'informe les Dames et Messieurs qu'à partir du 15-mars, je recevrai tout habit ou robe que nettoierai et presserai de façon à ce que tout le public soit satisfait.  
Ouvrage Garanti. Prix modérés.  
**HARRY FONG,**  
Edmundston.

## AVIS

J'informe le public que je ne serai responsable d'aucune dette que ma femme pourrait faire en mon nom sans un ordre signé de ma main.

**ANTOINE LEVESQUE,**  
6 r. m. p. Edmundston, N. B.

## LA BANQUE ROYALE DU CANADA

avec laquelle sont incorporées les banques suivantes: "UNION BANK OF HALIFAX, "COMMERCIAL BANK OF WINDSOR, "TRADERS BANK OF CANADA, "THE QUEBEC BANK", est une des plus grandes institutions financières du monde entier.

Elle a un capital autorisé de \$ 25,000,000.00  
Son capital et sa réserve se chiffrent à \$ 27,000,000.00  
Son actif est de \$ 300,000,000.00

Cette banque fait affaires dans presque toutes les parties de l'univers. Elle a 410 succursales, comptant New York et Londres, Angleterre.

La succursale d'Edmundston est sous la gérance de **M. A. G. LOCKHART**, qui avec des employés actifs sont toujours prêts à donner pleine et entière satisfaction à leurs nombreux clients.

Cette banque paie le plus haut taux d'intérêt et sur les argents déposés et sur la balance de chaque mois.

Nous sollicitons respectueusement le patronage et l'encouragement du public en général et spécialement les commerçants du Nouveau-Brunswick et de l'Etat du Maine